



**RAPPORT DE JURY
CONCOURS EXTERNE D'AGENTS D'EXPLOITATION PRINCIPAUX DES
TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (RBA)
SESSION 2022**

I – DEROULEMENT DU CONCOURS

Un recrutement sur concours d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État a été ouvert pour la DIR Atlantique par l'arrêté n°2022-38 pour lequel l'unité SG/Développement des Compétences de la DIRA a été maître d'ouvrage et maître d'oeuvre.

Le nombre total de postes ouverts pour la DIR Atlantique a été fixé à 6.

Dates des épreuves :

- les épreuves écrites d'admissibilité ont eu lieu le 14 septembre 2022
- les épreuves d'admission ont été organisées sur 3 jours les 11-12-13 octobre 2022 (4 demi-journées).

Les épreuves écrites ont eu lieu au centre d'examen de Champniers (16)

Les épreuves d'admission ont eu lieu au CEI de Villenave d'Ornon (agglomération de Bordeaux).

Jury : Le président et les membres du jury ont été désignés par arrêté n°2022-53 du 13 juillet 2022 .

Choix et validation des sujets : les sujets des épreuves écrites ont été validés lors de la réunion de jury du 5 septembre 2022 et l'épreuve pratique d'admission a été validée le 16 septembre 2022.

Participants épreuves écrites :

inscrits : 30
présents : 25
absents : 5

Admissibilité :

Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves d'admission les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité un total qui ne peut être inférieur à 20 points.
Le jury d'admissibilité s'est réuni le 16 octobre 2022.

21 candidats ont été déclarés admissibles.

Admission :

Aucun désistement n'a été constaté pour les épreuves d'admission.

Le jury d'admission s'est réuni le 13 octobre 2022.

Seuls peuvent figurer sur les listes de classement, les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points qui ne peut être inférieur à 80, après application des coefficients.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

En tenant compte de ces éléments, le jury a établi les listes de classement à savoir :

- liste principale : 6 lauréats
- liste complémentaire : 7 lauréats

Les résultats ont été publiés le 17 octobre 2022 sur les sites internet et intranet de la DIRA.

II – RESULTATS :

Participation au concours, nombre d'admissibles et d'admis :

Inscrits	Présents	Absents écrit	Admissibles	Absents oraux	Liste principale	Liste complémentaire
30	25	5	21	0	6	7

Résultats obtenus (nombre de points) :

LISTE PRINCIPALE		LISTE COMPLEMENTAIRE	
Total des points du premier	Total des points du dernier	Total des points du premier	Total des points du dernier
124,13	111	110,05	94,63

III - EPREUVES :

Les sujets des épreuves d'admissibilité et de l'épreuve pratique ont été réalisés en interne.

Epreuve 1 : courts exercices de français et d'arithmétique (coef. 1) - durée de l'épreuve : 1H30

- Note la plus élevée : 17,43/20
- Note la plus basse : 4,6/20
- Moyenne de l'épreuve : 12,01/20

Epreuve 2 : QCM du code de la route (coef 1) – durée 25 mn

- Note la plus élevée : 17,5/20
- Note la plus basse : 9,5/20
- Moyenne de l'épreuve : 13,44/20

Epreuve 3 : épreuve pratique (coef. 3) – durée 1H00

- Note la plus élevée : 15,25/20
- Note la plus basse : 8/20
- Moyenne de l'épreuve : 12,92/20

Epreuve 4 : entretien avec le jury (coef. 3) – durée 20 mn

- Note la plus élevée : 18/20
- Note la plus basse : 7/20
- Moyenne de l'épreuve : 11,39/20

Pour les épreuves écrites et orales, aucune difficulté particulière n'a été rencontrée par les candidats.

IV – CONCLUSION :

Le nombre de candidats inscrits au concours reste peu important et en constante diminution (en 2021 il y avait 53 inscrits) et ceci malgré une publicité assez large : intranet DIRA– internet DIRA – journaux locaux – pôle emploi – site interne, passant du 12/08/22 au 24/08/22.

Compte-tenu du peu de candidats, nous pouvons nous interroger sur l'attractivité des postes d'agent d'exploitation, sur le mode de communication mis en œuvre et sur la période d'organisation du concours.

Epreuve d'entretien avec le jury:

Les candidats n'ont globalement pas préparé la présentation de 5 mn de description de leur parcours professionnel et de leur motivation ; toutefois, ils répondent aux questions de façon assez satisfaisante. Pour l'organisation du prochain concours, il pourra être envisagé de préciser dans la « *présentation générale du concours* » le détail cette épreuve : 5 mn de présentation + 15 mn d'échange avec le jury.

Epreuve pratique :

Pour ce qui concerne cette épreuve, il a été souligné que les candidats ont mis plus de temps que ceux des années précédentes pour le montage de panneaux. Pour cette partie de l'épreuve, l'énoncée était similaire à celle des années antérieures.

Aucun problème majeur n'a été relevé dans l'organisation et le déroulement de ce concours,.

Bordeaux le

29 NOV. 2022

Le Président du Jury

Didier Caudoux